

PROCÉDURE POUR CANDIDATER

Candidature via la plateforme [MonMaster](#)

La sélection des candidats est fonction des acquis académiques et des expériences professionnelles. Bon niveau exigé en français (niveau minimal C1 au DALF pour les étudiants étrangers) et en anglais.

Diplômés d'une licence accréditée en Sciences de gestion ou autre niveau bac + 3, les candidats satisfont aux prérequis. L'admission est prononcée par un jury de professeurs sur critères pédagogiques et au vu de l'expérience déjà acquise dans le domaine comptable (étude détaillée du dossier de chaque candidat et de son parcours).



CONTACTS

MÉTIERS VISÉS

Le master CCA prépare les étudiants aux fonctions de cadres comptables et financiers en entreprise, et aux métiers de l'audit ou de l'expertise comptable en cabinet d'expertise-comptable.

Métiers : Cadre opérationnel puis responsable de services trésorerie, consolidation, reporting, comptabilité, contrôle de gestion, audit interne. Expert-comptable, commissaire aux comptes, collaborateur comptable ou auditeur en cabinet d'audit ou d'expertise-comptable.

Contacts filière

Informations sur le master :

<https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/>

Par mail : cfa@liste.parisnanterre.fr

ou téléphone au 01 40 97 78 61

Contacts CFA

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :

<https://cfa.parisnanterre.fr>

**MENTION COMPTABILITÉ
CONTRÔLE AUDIT
MASTER 1**

ENTREPRISES PARTENAIRES

EDF, Deloitte, EY, PWC, KPMG, Mazars, Grant Thornton, Exponens, Exelmans, CFCE.

 **Université
Paris Nanterre**

 **Université
Paris Nanterre**
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



TYPE DE CONTRAT

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a pour objectifs de former des spécialistes de haut niveau des mécanismes comptables et financiers de l'entreprise, pouvant accéder à des fonctions de cadre supérieur, et de préparer au Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG), passage obligé pour accéder aux professions d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes.

La formation est articulée autour des enseignements suivants : comptabilité et audit, droit et fiscalité, contrôle de gestion, systèmes d'information, langue et communication. Les cours sont assurés à la fois par des professionnels et des académiques. L'insertion professionnelle durable (connaissance des pratiques des entreprises, mais aussi compréhension des concepts afin d'évoluer dans la carrière professionnelle) est l'objectif de la formation.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Durée totale : 9 à 12 mois

Nombre d'heures de cours : 436 heures

Alternance - Hebdomadaire : lundi, mardi et mercredi à l'Université et jeudi, vendredi en entreprise Période pleine en entreprise de février à avril

LIEU DE LA FORMATION

Université Paris Nanterre
UFR SEGMI
200 avenue de la République
92000 NANTERRE
www.parisnanterre.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

Semestre 1	Maîtriser les fondamentaux CCA	152h
	Élargir ses compétences	42h
	Communiquer à l'international	18h
	Élaborer son projet professionnel	12h
Semestre 2	Maîtriser les fondamentaux CCA	146h
	Se former en milieu professionnel	18h
	Élargir ses compétences	18h
	Communiquer à l'international	18h
	Produire un rapport de mission	12h

Investissez dans vos futurs talents !

Coût de formation finançable par les OPCO

Pour plus d'informations :
<https://cfa.parisnanterre.fr/>